PARTIE I : DIAGNOSTIC RELATIF À LA GESTION ET AU MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Depuis deux ans, le STIS-972 fait face à un accroissement constant des demandes de secours d'urgence : 30 285 interventions en 2021 et 31 733 en 2022. Ces demandes via le 18, numéro d'urgence, sont réceptionnées par un centre de traitement des appels, triées puis transmises au STIS-972. En cas de besoin, le STIS-972 peut faire appel aux SPV. Ils sont alors alertés via un appareil d'appel sélectif et doivent se rendre le plus rapidement possible dans leur centre d'incendie et de secours.

Soucieux de la qualité de son service d'utilité publique et de la sécurité de la population, le STIS-972 souhaite mettre en œuvre un plan d'action 2023/2025 pour valoriser les missions des sapeurs-pompiers volontaires et attirer de nouvelles vocations, en particulier chez les jeunes.

En effet, la Direction des Ressources Humaines est inquiète de la baisse régulière des effectifs des sapeurs-pompiers volontaires qui s'ajoute au vieillissement des sapeurs-pompiers professionnels. Par ailleurs, le nombre de sapeurs-pompiers volontaires inscrits aux concours pour devenir sapeurs-pompiers professionnels est en diminution constante.

La Cheffe d'État-Major souhaite un état des lieux de la situation et vous charge de ce dossier.

Travail à faire

Présentez de manière structurée dans un rapport argumenté :

- **votre diagnostic des ressources humaines** portant sur les difficultés de recrutement des sapeurs-pompiers volontaires et l'évolution de leur effectif ;

- **les propositions de solutions** en relation avec votre diagnostic. Vous apporterez les justifications nécessaires à la prise de décision.

PARTIE II : PROPOSITION ET MISE EN ŒUVRE DE SOLUTIONS

Votre DRH, le Lieutenant-Colonel Catherine Ransay, a étudié votre diagnostic et vos propositions de solutions. Il apparaît indispensable de renforcer l'attractivité de l'activité de sapeur-pompier volontaire, afin de susciter des candidatures parmi les publics cibles : les jeunes et les femmes notamment. Pour cela, elle envisage de développer la communication du STIS-972 et inciter davantage d'employeurs de SPV à signer des conventions de disponibilité.
Convaincue par ailleurs de la nécessité de créer un site Internet dédié au STIS-972, elle envisage, sur une page du site, de présenter les avantages liés à la mise en place de cette convention entre les employeurs de SPV et le STIS-972.

Travail à faire

1) La communication auprès des employeurs de sapeurs-pompiers volontaires

a. Déterminez le contenu de la rubrique « Quels sont les avantages de la convention de disponibilité pour mon entreprise ? » qui sera disponible sur le futur site Internet du STIS-972.

b. Justifiez les choix opérés pour rendre cette communication efficace.

Le STIS-972, préoccupé par la baisse des effectifs des SPV souhaite susciter de nouvelles vocations auprès des jeunes.
Pour ce faire, il projette valoriser les missions des sapeurs-pompiers auprès d'un public ciblé : les jeunes scolarisés ou non et plus particulièrement les filles.

Travail à faire

2) La valorisation de l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires

a. Proposez un plan d'action de valorisation des missions des sapeurs-pompiers volontaires auprès des jeunes.

b. Justifier les actions proposées dans ce plan d'action.